

| | |
|-----------------|--|
| ARRETE DU MAIRE | |
| AM/011/2024 | |

**ARRETE PORTANT DECLARATION DE DEMISSION D'UN MEMBRE NOMME DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Le Maire de BREUILLET,

Vu l'article R.123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles ;

Vu les articles R.123-11, R 123-12 et R.123-15 du Code de l'Action Sociale et des Familles ;

Vu l'arrêté AM 068 2020 du 2 novembre 2020 relatif à la nomination des membres du Conseil d'Administration du CCAS de Breuillet ;

Considérant le courrier de démission en date du 22 janvier 2024 de Madame Sophia FERREIRA représentant des personnes âgées,

ARRETE

Article 1 : est déclarée démissionnaire du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale :

- Madame Sophia FERREIRA
En qualité de représentante des personnes âgées
97 Rue Pierre et Marie Curie
91 170 VIRY CHATILLON

Article 2 : Le présent arrêté sera notifié à Mme FERREIRA, démissionnaire du Conseil d'Administration.

Article 3 : Madame la Directrice Générale des Services de la Ville de Breuillet est chargée de l'exécution du présent arrêté.

FAIT A BREUILLET, LE QUATORZE FEVRIER DEUX MILLE VINGT QUATRE.



Mme Le Maire,

Veronique MAYEUR.

Ampliation adressée à :

- Mme FERREIRA Sophia
- Monsieur le Sous-Préfet de Palaiseau.